

LE FNADT

Le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire

Chiffres clés :

Montant FNADT CPER : 6 474 881 €

Nombre de projets : 62

Montant FNADT CPIER Vds : 1 524 800 €

Nombre de projets : 42

Bénéficiaires :

Communes, EPCI, GIP, Associations,
Entreprises

Les champs d'intervention :

- les actions en faveur de l'emploi,
- les actions en faveur de l'attractivité des territoires,
- les actions présentant un caractère innovant ou expérimental dans le domaine de l'aménagement

EN 2020

- **3,9 M€** ont été investis sur 28 projets normands du CPER 2015-2020
- **1,9 M€** sur le programme DRACCARE
- **400 000€** aux Fabriques de Territoire
- **215 981 €** au programme Campagnes d'été (Politique de la Ville)

AU TOTAL
EN 2020

PRÈS DE 135.65 M€
ONT ÉTÉ INVESTIS
AU TITRE DES 4
SUBVENTIONS

2 101 PROJETS
LOCAUX ONT
ÉTÉ SOUTENUS

Contacts et dépôt des dossiers

La DSIL et la DETR

Dépôt du dossier : sur Démarches Simplifiées pour les préfectures du Calvados, de l'Eure, la Manche, l'Orne et la Seine-Maritime

La DSID

Dépôt du dossier : Sur Démarches simplifiées dans l'Eure et l'Orne.

Auprès des préfectures du Calvados, la Manche, et la Seine-Maritime

Le FNADT

Dépôt du dossier : sur Démarches Simplifiées
Lien direct sur le site internet de la préfecture de région Normandie, Rubrique FNADT

Contact : fnadt@normandie.gouv.fr


PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



2020

Bilan des subventions d'investissement en faveur des territoires normands

DSID-DSIL DETR-FNADT

LA DSID

La Dotation de soutien à l'investissement des départements

Chiffres clés :

Montant DSID: **9 981 937 €**

Nombre de projets : **9**

Montant des travaux HT : **47 672 489 €**

Bénéficiaires :

les cinq conseils départementaux

Les thématiques :

- le déploiement de la couverture très haut débit du territoire
- en matière sociale, les projets réalisés dans le cadre de la stratégie de prévention et de protection de l'enfance
- les projets d'amélioration de la qualité et de l'accès aux services aux publics, en matière scolaire (rénovation de bâtiments scolaire et mise en accessibilité pour les personnes handicapées, ect.)

LA DSIL

La Dotation de soutien à l'investissement local

Chiffres clés :

Montant **DSIL initiale** : **30 443 136 €**

Nombre de projets : **207**

Montant des travaux HT : **133 421 228 €**

Montant **Part exceptionnelle**: **22 415 290€**

Nombre de projets : **92**

Montant des travaux HT : **79 786 588 €**

Bénéficiaires :

Communes et EPCI

Les thématiques prioritaires :

- la rénovation thermique, la transition énergétique, le développement des énergies renouvelables
- la mise aux normes des équipements publics
- le développement des infrastructures en faveur de la mobilité ou de la construction de logement
- le développement du numérique et de la téléphonie mobile
- la création et la rénovation de bâtiments scolaires
- le développement des équipements publics nécessaires à l'accroissement du nombre d'habitants
- la mise en oeuvre des Contrats visant au développement des territoires ruraux, des petites et moyennes villes
- La transition écologique
- La résilience sanitaire
- la préservation du patrimoine public historique et culturel

LA DETR

La Dotation d'équipement des territoires ruraux

Chiffres clés :

Montant DETR : **66 341 518 €**

Nombre de projets : **1 731**

Montant des travaux HT : **208 013 613 €**

Bénéficiaires :

Communes et EPCI

Les thématiques :

- le soutien aux espaces mutualisés de services au public et à la revitalisation des villes, petites et moyennes
- le soutien aux communes nouvelles
- la rénovation thermique et la transition énergétique
- l'accessibilité de tous les établissements publics recevant du public
- le soutien aux opérations visant au financement des implantations de la gendarmerie en milieu rural
- le soutien au dédoublement des classes de CP et CE1 en REP+ et REP

Sur **53 M€ de DSIL, 24,64 M€** ont été mobilisés au titre du Grand Plan d'Investissement (soit 47,68 %) :

En 2020

- **65.87 %** à la rénovation thermique des bâtiments publics
- **34.13 %** au développement de solutions de transports innovants